

MARS 2021

KUMITE EVOLUTION DE LUSSAC

Une championne à Montagne

Quand Bruno Celerier parle de Victoria Fabris, on ressent toute la fierté qu'il a d'être son entraîneur sportif au sein du Kumite Evolution de Lussac. Depuis quatre ans, Victoria, jeune montagnaise de 10 ans, pratique le karaté et participe déjà à des concours régionaux: médaille d'or au championnat de la ligue d'Aquitaine et vice-championne de la Région Nouvelle-Aquitaine. Son agilité, sa façon d'esquiver, de courir ou de frapper lui permet de venir à bout de ses adversaires, même si en ce moment, du fait de la pandémie, les combats ne sont plus d'actualité.

Aussi, elle continue à se perfectionner en Kata, un enchaînement de techniques codifié qui simule un combat stylisé contre des adversaires imaginaires. Trois fois par semaine, cette jeune sportive s'entraîne avec ses copains du cours de karaté. Elle se verra prochainement remettre un diplôme d'honneur dans cette discipline.

Son assiduité et son dynamisme lui ouvrent les portes du prochain grade qu'elle devrait décrocher en juin prochain, une ceinture orange bien méritée au vu des résultats obtenus.

La commune de Montagne et Madame le Maire sont fiers de



Victoria Fabris est une jeune pousse prometteuse.

compter parmi ses habitants une championne et lui souhaitent une belle et longue carrière sportive.

Le Résistant
du 04.03.2021

Le Résistant
du 04.03.2021

MONTAGNE

Des travaux et des subventions

Réunis mardi 23 février, les élus de Montagne ont examiné les points à l'ordre du jour. Ce conseil municipal avait pour but de voter l'ouverture de crédit avant le budget primitif et de mettre en recouvrement les recettes ainsi que d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente à hauteur de 43 081€ pour des achats divers (fauteuils Stannah pour les escaliers, panneaux électoraux, panneaux école, écran interactif, borne incendie, achats de tables rondes avec des chariots et autres). Puis, plusieurs demandes de subventions ont été délibérées à l'unanimité. Une première demande de subvention à hauteur de 35 % à la DETR pour des travaux de toitures aux ateliers municipaux pour un montant de travaux de 70 000€, ensuite une demande de subvention à la DETR pour la construction d'un bloc sanitaire au lieu-dit Saint-Georges (à côté de l'aire de jeux) pour un montant de travaux de 29 900€. De nouveau une demande subvention de 35 % à la DETR pour le lavoir au lieu-dit le Fontmurée pour un coût de 29 000€. L'association «Lavoirs et fontaines» créée en 2019 a apporté une participation de 10 000 € et Christine Joré-Halliot, propriétaire du restaurant Le Presbytère



Château Richard
au lieu-dit Bayard.

à Montagne a fait un don de 1000 € qui pourra restaurer la fontaine à l'identique. Dans un autre ordre d'idée, Catherine Henry, la maire a procédé au vote afin de déclasser le chemin communal qui donne au château Richard pour leur vendre par la suite. « C'est un grand moment commente l'édile, c'est la fin d'une histoire qui traîne depuis 20 ans. Mais avant une enquête publique doit avoir lieu ». Avant de clôturer la séance Catherine Henry a donné la parole à tous les responsables des commissions enfants jeunesse, voirie, sport, vie associative, environnement, festivités et communication afin que chaque élu soient au courant des projets engagés ou en cours. Prochain conseil municipal mardi 6 avril à 18h30 à la salle du conseil pour le vote du budget.

Sud-Ouest
du 09.03.2021

MONTAGNE

Le conseil municipal des jeunes est installé

Samedi 6 mars a eu lieu la cérémonie officielle d'installation du conseil des jeunes en présence de Valérie Ferez, directrice de l'école et de Jean-Philippe Szabo, principal du collège de Lussac. Cette création était inscrite dans les promesses de campagne de la nouvelle municipalité.

La maire Catherine Henry avait chargé Marie-Noëlle Durand-Desouche et Lydie Feugnet de monter ce projet. Elles ont pendant plusieurs semaines établies les listes électorales de tous les enfants âgés entre 9 et 15 ans fréquentant l'école et les collèges de Lussac et Libourne. Le vote a eu lieu en février ; 15 jeunes ont été élus.

Dans son discours, Marie-Noëlle Durand-Desouche s'est fé-

licitée de la participation massive des enfants au vote. Puis Lydie Feugnet les a accueillis sur la scène, chacun leur tour. Catherine Henry leur a remis ensuite une écharpe tricolore et un livre sur l'histoire de Montagne.

Avant de clôturer cette cérémonie, l'édile a rappelé que Montagne est une terre d'avenir et que ces jeunes vont construire ce futur, aidés par les aînés du Conseil municipal et les employés de la mairie. C'est sous les applaudissements qu'a eu lieu la photo de groupe du conseil des jeunes d'abord puis des deux conseils réunis. La date du premier conseil a été fixée au samedi 20 mars dans la grande salle du conseil de la mairie.

K.P.



Des jeunes engagés pour la commune. PHOTO K.P.

Sud-Ouest
du 09.03.2021

MONTAGNE

La Ville et l'association des chasseurs annoncent de nouvelles battues au sanglier

Jean-Marie Bidou, président de la société de chasse et Catherine Henry, maire de Montagne, informent les résidents de la commune que la population de sangliers est très importante sur le territoire de la commune. Cette prolifération engendre de nombreux dégâts dans les vignes et les jardins et provoque des accidents de la circulation. Afin de remédier à ce problème, il est important de laisser se dérouler les battues.

Ces chasses sont encadrées par des règles très strictes avec signalisation par panneaux du déroulement d'une battue à l'entrée de chaque voie d'accès vers les parcelles chassées et sur les routes départementales traversant cette zone et port visible d'un gilet de couleur rouge ou orange pour tous les intervenants.

Tir strictement réglementé

Le tir ne doit jamais se faire à hauteur d'homme, au travers d'une haie ou d'un buisson ni sans s'être assuré que la zone balayée est déserte et sans risque. De plus, il est interdit de tirer en direction des stades, des lieux de réunions publiques en général et des habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin) ainsi que des bâtiments agricoles.

Une attention particulière est demandée aux chasseurs



Les sangliers engendrent de nombreux dégâts dans les vignes et les jardins. DR

pour éviter les ricochets. Chaque président de société de chasse connaît cette réglementation et veille à son respect. Il est donc important que les battues organisées à Montagne se déroulent correctement, sans que la gendarmerie soit sollicitée par les riverains pour les faire cesser. Il est de la responsabilité de cha-

cun d'accepter, quelques jours par an, la tenue de battues destinées à maîtriser le pullulement de ces animaux classés parmi les espèces nuisibles et invasives.

Karine Poullain

Pour de plus amples renseignements, il est possible de contacter Jean-Marie Bidou au 06 21 88 04 70.

MONTAGNE

Une aventure commence pour les jeunes de la commune

Samedi 6 mars a eu lieu la cérémonie officielle d'installation du Conseil des Jeunes de la commune de Montagne en présence de Valérie Ferez, directrice de l'école de Montagne et Jean-Philippe Szabo, principal du collège de Lussac. Rappelons que la création de ce Conseil était inscrite dans les promesses de campagne de la nouvelle municipalité. Le Maire, Catherine Henry avait chargé Marie-Noëlle Durand-Desouche et Lydie Feugnet de monter ce projet. Elles ont pendant plusieurs semaines établi les listes électorales de tous les enfants entre 9 et 15 ans fréquentant l'école de Montagne et les collèges de Lussac et Libourne et pouvant faire acte de candidature. Le vote a eu lieu courant février et 15 jeunes ont été élus.

Dans son discours de bienvenue, Madame Durand-Desouche s'est félicitée de la pleine adhésion des enfants et de leur participation massive au vote. Puis Lydie Feugnet les a accueillis sur la scène et chacun à leur tour, ils se sont présentés et



ont parlé des idées qu'ils allaient proposer au Conseil. Catherine Henry leur a remis ensuite une écharpe tricolore et un livre sur l'histoire de Montagne.

Avant de clôturer cette cérémonie, le maire a remercié le public

d'être venu partager ce moment important pour la commune et féliciter tous ces jeunes pour leur engagement et leur enthousiasme. Elle a ainsi rappelé que Montagne est une terre d'avenir et que ce sont eux qui vont construire ce

futur, aidés par les aînés du Conseil Municipal et les employés de la Mairie. L'avenir leur appartient ! C'est sous les applaudissements qu'a eu lieu la traditionnelle photo de groupe, du Conseil de jeunes d'abord puis des deux conseils

réunis.

Une belle aventure commence pour ces enfants et la date du premier conseil est déjà déterminée : le samedi 20 mars dans la grande salle du Conseil de la Mairie de Montagne.

Montagne

Petit rectificatif erratum en modification de l'article intitulé « Des travaux et des subventions » paru dans l'édition du 4 mars, comme suit :
- il faut indiquer que l'information

suivante est fautive : l'association « Lavoires et fontaines » créée en 2019 a apporté une participation de 10 000 €.

- Il faut rectifier « Christine Joré-Halliot, propriétaire du restaurant Le Presbytère à Montagne a fait un don de 1000 € qui pourra

restaurer la fontaine à l'identique » par « L'organisatrice du rallye Lady Prestige Tour, Christine Joré-Halliot, a fait un don de 1000 € dans le cadre de cette épreuve automobile afin d'aider à la restauration de la fontaine à l'identique. »

MONTAGNE

Une continuité qui ravit les clients



Laura Penicaud, une toute jeune crémère présente sur le marché de Montagne prend le relais de Michel Terez, fromager désormais à la retraite.

Michel Terez, fromager, était présent sur le marché de Montagne. L'heure de la retraite ayant sonné, il a passé le relais à Laura Penicaud qui va désormais tenir son banc de fromages et crèmerie. Cette toute jeune crémère, arrivant du Lot-et-Garonne, illumine de son sourire son commerce ambulant, proposant outre ses fromages fermiers et artisanaux toute une ribambelle de yaourts, crèmes et desserts lactés. Le pari d'une transition réussie est en passe d'être tenu tant les clients se pressent devant son stand pour profiter de ses délicieux produits.

Souhaitons à Laura un avenir radieux et une totale réussite dans sa nouvelle orientation professionnelle.

MONTAGNE

Les élus au lycée



Plusieurs élus du Conseil Municipal ont répondu à l'invitation de Madame Karine Vallée, proviseure du Lycée Agro-Viticole de Montagne, lors des portes ouvertes de l'établissement le samedi 6 mars dernier.

Sous sa conduite, ils ont pu visiter le lycée et ses installations, le chai, la boutique et le laboratoire d'œnologie. Ce lycée, à taille humaine accueille les élèves dès la seconde pour les amener jusqu'au baccalauréat, général, technologique ou professionnel selon les options choisies avec des résultats aux examens proches de 100 % de reçus ces trois dernières années.

Il propose ensuite aux étudiants Post-Bac deux brevets de techniciens supérieurs agricoles en viticulture-œnologie ou en technico-commercial « vins et spiritueux ». Ces formations de pointe les préparent à de nombreux métiers dans le secteur agricole et viticole :

conseiller technique et de gestion, maître de chai, chef de culture, technicien en laboratoire, commercial, paysagiste, entre autres. Le département de la Gironde compte trois autres établissements agricoles : le lycée agro-viticole de Bordeaux-Blanquefort et l'école de viticulture et d'œnologie de la Tour Blanche dans le Sauternais, plus tournés vers la vigne et les filières viticoles et le lycée Camille Godard à Blanquefort, orienté vers l'horticulture avec un enseignement à l'agroécologie, la permaculture et les techniques d'expérimentation où l'environnement et sa protection sont au cœur des projets pédagogiques. La visite ne pouvait pas se terminer sans une dégustation des vins produits sur l'exploitation du lycée : 40 h hectares de vignes répartis sur Montagne et Lalande-Pomerol. Une délicieuse façon de terminer cette belle après-midi de rencontre et d'échanges.

Le Résistant
du 25.03.2021

Le Résistant
du 25.03.2021

LYCÉE AGRICOLE DE MONTAGNE

Manifeste ! Avec humour



La classe de terminale bac pro vigne et vin, la Compagnie Cryspum présentait ce mardi la générale de son spectacle préparé dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle autour du théâtre. Un travail basé sur l'œuvre de Luke Rhinehat "Invasion". Ce projet de création expérimentale a été réalisé avec le Glob théâtre de Bordeaux explique leur professeur d'éducation socioculturelle, Rémi Philton. « Les élèves ont travaillé, à partir d'exercices, sur l'écriture d'un manifeste de jeunes avec leurs soucis, leurs vies, avec de l'humour ». Cette action a été financée avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'IDDAC et de la DRAC. Elle se déroulait sur 25h, a trouvé l'adhésion totale des jeunes. La générale se jouait à petite jauge

devant quelques élèves quelques professeurs et la directrice. Mais hier, ils passaient à la dimension réelle de la représentation avec "Invasion à Blanquefort" la 1^{re} en direct et en surprise devant d'autres lycéens.

B.F.

